

CHAPITRE 1

LA MAITRISE EN CHIFFRES

Chapitre 1

La maîtrise en chiffres

Dans la partie ci-jointe, nous tentons de cerner plus précisément les étudiants de la formation à partir de données statistiques. Nous proposons une lecture de ce public susceptible d'être amendée suite à l'apparition de données plus récentes; nous ne pensons cependant pas que celles-ci puissent être dirimantes et qu'elles puissent invalider nos résultats actuels. La visée sous-jacente à cette partie était d'élaborer une réponse à la question de savoir quels seraient les indicateurs les plus judicieux à retenir avant d'aborder nos futurs répondants.

1. Les finissant(e)s

Depuis son instauration en 1977 jusqu'à ce jour (Fin novembre 1991), 56 candidats ont effectué le parcours de la maîtrise et ont déposé leur rapport de recherche nécessaire à l'obtention du titre d'après les renseignements que nous possédons. La différence entre hommes et femmes est significative dans ce bloc. Les femmes sont légèrement plus représentées parmi les finissants; 34 d'entre elles ont mené leurs études à terme soit 60,7 %.

La maîtrise se veut ouverte à l'éducation au sens large. On pourrait raisonnablement s'attendre à ce que son public soit issu d'horizons variés. Or, sur les 56 finissants seulement 11 soit 19,6 % ne font pas partie du système scolaire en ligne directe. De ceux-ci, trois dépendent du système de la santé, quatre sont en charnière

entre santé et école, un entre la santé et le domaine social, un seul appartient résolument au domaine social, deux échappent à cette classification. Cette dernière établie d'après le type de recherche et la position professionnelle, aussi arbitraire qu'elle puisse être, permet cependant d'entrevoir que le système scolaire est majoritairement représenté au sein des étudiants en maîtrise. Le pourquoi du non engagement de certains publics potentiels, de même que l'extrême faiblesse de représentativité du secteur social et de la santé demanderait une étude spéciale.

Toujours en se basant sur le type de recherche et la situation professionnelle, les 45 étudiants restants, dépendant du système scolaire, peuvent se ventiler de la façon suivante :

13 sont positionnés dans le secteur école primaire (12) et maternelle (1).

10 au secondaire conventionnel dont deux en formation professionnelle.

8 fonctionnent au collégial.

4 à l'université.

7 oscillent entre le secondaire et le primaire de par leur place dans les commissions scolaires en tant qu'administratifs.

3 échappent à ce classement; un inclassable dans celui-ci et deux par manque de données les concernant.

Il est intéressant de porter un regard sur le bagage potentiel que possèdent les individus qui ont terminé la maîtrise au moment où ils réalisaient la rédaction finale de leur travail. Sur 45 des 56 personnes, nous avons des renseignements précis, écrits par eux-mêmes dans leur recherche, de leur situation professionnelle. De l'analyse de ce bloc, il appert que 15 occupent une place sans connotation particulière (enseignant, animateur,...); 18 possèdent une position de cadre (administrateur, directeur, etc.). Si on ajoute à ces derniers ceux fonctionnant selon des modalités variables au collège (8) ou à l'université (4), on s'aperçoit que les individus pouvant se prévaloir d'un capital conséquent de par le poste occupé ou le degré des connaissances sont surreprésentés dans la formation. 67 % de cet échantillonnage possède de tels acquis. En réalisant l'extrapolation de considérer les 13 participants inconnus comme étant de la catégorie des sans connotation, le pourcentage des «nantis» s'élève, malgré tout, à plus de 50%. Aussi, peut-on considérer que ces derniers investissent le plus en études. Un tel phénomène peut poser la question de savoir s'il n'y a pas lieu que la maîtrise puisse s'ouvrir plus au public le moins doté en capitaux. Cela demande de tenir compte du règlement général sur les études avancées auxquelles doivent se conformer toutes les universités et tous les programmes mais aussi de chercher vraiment à donner une reconnaissance à l'expérience professionnelle vécue.

En passant, il est à signaler que l'équité entre les sexes est respectée en ce domaine de la richesse; les femmes (16) sont représentées à parité égales avec les hommes (14) et cela à tous les niveaux de ce classement des «possédants».

2. Public et type de recherche

Ainsi que mentionné, la recherche-action constitue un outil dont l'usage est susceptible d'être fréquent dans les travaux de maîtrise. C'est, en effet, ce qui se constate lorsqu'on enquête sur la méthodologie utilisée dans les travaux estudiantins. 31 personnes sur 56 font clairement référence dans leur ouvrage à l'emploi de ce type de recherche et cet usage ne peut être mis en corrélation avec le type d'emploi occupé. De plus, dans l'échantillonnage, il ne peut être constaté un effet résultant d'un virage dans la formation. Toutes les cohortes de finissant(e)s ont utilisé cette méthodologie quantitativement de façon similaire. La nature de la problématique développée détermine le choix d'une méthodologie précise et cela semble être la propriété de l'étudiant. Vu la constance de l'emploi de la recherche-action, on peut affirmer que tout étudiant ayant terminé est au courant de son existence. Pour ceux qui l'ont utilisée, il est nécessaire de stipuler que certains étudiants, faute de temps ou suite à des difficultés, n'ont pas pu la mener jusqu'au bout en formation et ils le regrettent dans leurs écrits. La période de latence de deux ans nécessaire post formativement pour conduire la recherche à terme sur le terrain se voit donc justifiée.

3. La durée des études

Pour 55 étudiants, nous possédons la date de leur inscription d'une part et celle de la publication de leur rapport d'autre part. Cela permet de calculer la durée moyenne des études qui s'établit à quatre ans. Le parcours le plus court s'est effectué en un an et demi, le plus long en huit ans.

Neuf étudiants se situent dans la moyenne des quatre ans; 20 sous cette moyenne dont 14 entre trois et trois ans et demi d'études; 26 se trouvent au dessus de cette moyenne dont 17 ont réalisé le parcours en cinq ans et plus.

La maîtrise représente donc pour beaucoup d'étudiants un investissement temps conséquent. A l'heure actuelle, en formation, il est stipulé aux formés de tabler sur une durée de trois ans d'études. A ce propos, il est à souligner, ici, que à partir de la cohorte de l'automne 1987, aucun rapport de recherche terminé n'a pu entrer en notre possession. Nous sommes en novembre 1991 à l'heure où nous écrivons ces lignes soit quatre ans plus tard. Cela signifie qu'il est probable que l'on assiste présentement à un allongement de la durée d'études. Ce phénomène sera peut-être transitoire avant que le redressement actuellement visé ne porte ses effets. Toujours est-il que l'investissement-temps possède des dimensions assurément non négligeables dont une, psychologique, apparaît dans les propos introductifs des ouvrages terminés; bien souvent, les étudiants remercient leur famille pour le soutien et la patience accordés au long des études.

L'absence de travaux récents possède une incidence sur notre travail. En effet, le virage de la formation à des méthodologies et publics potentiellement différents se serait produit pendant cette dernière période. Avec la latence post formative de deux ans que nous nous imposons comme contrainte, il sera absolument impossible de contacter une partie de ce «nouveau» public et d'évaluer l'impact possible du virage constaté.

4. Les abandons

Le regard en ce domaine sera réalisé en deux temps. Le premier comprend toutes les cohortes s'étalant du départ de la maîtrise jusqu'à la cohorte de l'hiver 1985 comprise. Sur le public compris dans ce laps de temps, nous possédons des données fiables : les ouvrages des finissants. Sur la période incluse entre l'automne 1987 à nos jours, nous avons recours à un listing susceptible d'être incomplet puisque bon nombre d'étudiants sont encore en formation.

COHORTE	ÉTUDIANTS	ABANDONS
HIVER 1977	9	0
AUTOMNE 1979	8	1
AUTOMNE 1981	8	1
AUTOMNE 1982	10	2
HIVER 1983	6	2
HIVER 1984	8	2
HIVER 1985	14	6
HIVER 1986	14	5
AUTOMNE 1987	16	8
ÉTÉ 1989	7	5
HIVER 1990	14	5
HIVER 1991	14	7

La première période comporte 77 étudiants. Sur ce quota de référence, on peut constater 19 abandons soit 25 %. Il est loisible de voir également dans les cinq premières cohortes la quasi inexistence du décrochage; le phénomène a commencé à prendre de l'ampleur dans les deux dernières, hiver 1985 et 1986, quantitativement plus nombreuses.

Pour la deuxième période, nous nous référons aux notes d'un listing qui sont susceptibles d'être remises à jour. Quatre cohortes comportent, ici, à elles seules 51 étudiants. On assiste donc à un accroissement global, et par cohorte, des inscriptions mais également à une hausse conséquente du décrochage; 25 abandons sur 51 inscrits soit 49 % et ce taux ne constitue qu'un seuil minimal. Le quasi doublement du

facteur de décrochage mériterait à lui seul une analyse profonde si l'on veut y porter remède. Pour notre part, nous ne possédons qu'un seul indicateur fiable qui éclaire la problématique : les femmes sur l'ensemble de la maîtrise sont plus représentée que les hommes; sur 128 inscriptions, 79 sont féminines soit 62 %, mais les femmes décrochent selon une amplitude égale aux hommes; 22 abandons sur 42 sont féminins. Autrement dit, les hommes ont une probabilité de décrochage de 1,6 fois supérieure aux femmes. On peut considérer que pour les femmes, en Abitibi, la formation ici présente constitue un investissement plus attractif que pour leurs collègues masculins.

L'ampleur croissante des abandons pourrait inciter à se pencher sur ce que la formation elle-même pourrait développer en son sein pour palier à ce phénomène. Il est aisé et attrayant de mettre en avant des principes d'autonomie, d'autogestion, mais n'est-ce pas une façon comme une autre de placer toute la responsabilité d'une cassure éventuelle sur l'étudiant. Toute la relation pédagogique de la formation présente se lit sous une forme binaire : enseignants-enseignés. Il n'existe aucune ressource intermédiaire de nature non professorale pour aider l'étudiant dans les multiples embûches qu'il peut rencontrer puisqu'il est adulte. Pourtant, certaines formations d'adultes se sont munies de conseillers, conseillères, responsables par cohorte(s) dont l'action s'inscrit résolument contre le décrochage par des interventions à des niveaux divers (dynamique de groupe, informations, assistance technique, contacts, support psychologique, ...) avec des résultats probants. La mise en place d'une telle structure intermédiaire rend également possible une ouverture du marché

universitaire à un public moins aguerri à ce milieu. Affirmer à propos de la formation qu'elle est ouverte à tous et centrée sur l'étudiant est un point de départ qui ne peut empêcher de réfléchir à ce que des possibilités objectives maximales soient réunies pour que cela soit tel. Il est clair que le rôle d'intermédiaire est présentement joué par l'équipe professorale mais la position de celle-ci est susceptible d'entraîner à son corps défendant des effets non souhaités. La conjoncture présente où le décrochage universitaire, particulièrement chez les étudiants à temps partiel, est mis en exergue pourrait rendre plus réalisable la perspective esquissée d'appui, à l'aboutissement des parcours formatifs, quel qu'en puisse en être la forme.

5. Implantation régionale des étudiants

Jusqu'à ce jour, 128 étudiants ont réalisé une inscription à la maîtrise. Six d'entre eux n'avaient pas une implantation en Abitibi d'après les adresses mentionnées dans les listes. Sur les 122 localisés en région, en les regroupant selon la ville la plus proche de leur domicile, on obtient la répartition suivante :

SECTEURS	ÉTUDIANTS	ABANDONS
ROUYN-NORANDA	67	18
VAL D'OR	22	1
LA SARRE	16	7
AMOS	10	4
VILLE-MARIE	2	0
+ÉLOIGNÉ	5	2

Le rapport entre le lieu où est dispensée la formation et le domicile privé est clairement un facteur facilitant le suivi de la maîtrise puisque 55 % des étudiants peuvent se prévaloir d'un rapport de proximité favorable. Pour les autres, l'investissement formatif est entaché par des contraintes d'accès; celles-ci peuvent avoir une certaine influence en sus de l'enrôlement moindre. Effectuer une mise en parallèle inscriptions, distance, abandons est une entreprise aventureuse puisque sur les abandons nos renseignements sont susceptibles d'être réévalués ainsi que nous l'avons souligné. C'est donc une approximation qui est tentée ici.

Moins nombreux, les étudiants éloignés du lieu de formation décrochent plus que les autres. Sur 42 abandons du public en Abitibi, 24 soit 57 % sont situés à l'extérieur de l'entité de Rouyn-Noranda et environs. Ce public possède 1,6 fois plus de potentialité de décrocher que ceux qui sont proches. Il est évident qu'on ne peut ramener ce constat à un lien exclusif éloignement-abandons. Une étude cas par cas serait plus éclairante mais sans trop de dangers, on peut retenir que la distance constitue, d'une part, un handicap sérieux pour certains et, d'autre part, une source de possibilité majorée d'abandon parmi une pluralité d'autres facteurs possibles.

Le phénomène d'accroissement des abandons pourrait, également et entre autres, se raisonner en terme de stratégie de marché ou en terme de marketing publicitaire afin de faire connaître et promouvoir la formation à d'autres milieux que ceux relevant de l'éducation scolaire conventionnelle; la concentration du public dans une seule ville incite à se demander si la formation ne devrait pas impérativement,

pour survivre, se tourner vers d'autres publics à Rouyn-Noranda particulièrement. On pourrait considérer que, avec le temps, un «écrémage» de la clientèle potentielle ciblée se soit produit. Une analyse des besoins formatifs locaux serait nécessaire pour étayer une telle hypothèse. A ce sujet, il y a lieu de mentionner qu'une expérience intéressante de décentralisation de la formation a débuté à Val D'or en hiver 1992. Cela signifie l'existence d'un public potentiellement intéressé et de ressources disponibles. Le tout est de savoir jusqu'à quel point? Avec le temps, quelles conclusions pourra-t-on en tirer?

6. Distance, sexe, abandons

En prenant les cohortes s'étalant depuis le début de la maîtrise en 1977 jusqu'à celle comprise de 1986, cohortes sur lesquelles les renseignements ne peuvent plus guère fluctuer, nous avons posé un regard tentant de lier trois indicateurs : le sexe, la distance, les abandons. Il est ainsi possible de dresser le tableau suivant en répartissant les étudiants selon qu'ils soient proches ou éloignés du lieu de formation c-à-d. qu'ils soient situés dans ou hors de l'entité de Rouyn-Noranda.

ROUYN	11 HOMMES 26 FEMMES	4 ABANDONS 2 ABANDONS	36 % 8 %	1 EN COURS
TOTAL	37	6		
HORS ROUYN	23 HOMMES 17 FEMMES	7 ABANDONS 7 ABANDONS	30 % 43 %	1 EN COURS
TOTAL	40	14		

La distance n'handicape pas les hommes; jusqu'à un certain point, pour ceux parmi eux qui habitent hors Rouyn, l'enjeu formatif est peut-être un incitant à surmonter un défi, à aboutir.

Pour les femmes, la différence est trop marquée pour être une simple résultante d'un jeu de hasard. Les femmes les plus éloignées présentent un taux d'abandon plus de cinq fois supérieur à leurs collègues jouissant d'une facilité d'accès. Devant une telle différence, l'extrapolation suivante au sujet des femmes est tentée :

Formation $\pm$ Famille $\pm$ Travail + Proximité = Haute probabilité de réussite.

Formation $\pm$ Famille $\pm$ Travail + Éloignement = Faible probabilité de réussite.

Sans vouloir tout attribuer à l'éloignement, facteur constituant un handicap certain, il est cependant tentant de dire qu'une variation trop conséquente d'un ou plusieurs des facteurs, ici, présents rend la réussite féminine plus aléatoire pour celles ne disposant pas d'un rapport favorable vis à vis de l'endroit où est dispensée la formation. L'impact d'une décentralisation possible de l'enseignement serait intéressante à analyser dans l'optique esquissée, ici.

7. La pondération de l'âge

Pour 98 personnes, nous avons pu obtenir la date de naissance; celle-ci, mise en parallèle avec l'année de la cohorte de chaque participant, permet d'établir la distribution des étudiants selon la tranche d'âge lors de leur inscription à la formation. Les renseignements permettent de remonter de nos jours jusqu'aux étudiants de la cohorte de l'année 1982. Le plus jeune postulant s'est révélé âgé de 23 ans tandis que le doyen était âgé de 59 ans. Quatre catégories d'âge sont représentées dans la formation : les 20, 30, 40, 50 ans.

Dans notre échantillon, la ventilation se lit de la manière suivante :

TRANCHE	ÉTUDIANTS	ABANDONS	POURCENTAGE
20 ANS	3 HOMMES 7 FEMMES 10	2 HOMMES 2 FEMMES 4	67 % 28 %
30 ANS	17 HOMMES 36 FEMMES 53	8 HOMMES 11 FEMMES 19	47 % 30 %
40 ANS	13 HOMMES 16 FEMMES 29	8 HOMMES 4 FEMMES 12	62 % 25 %
50 ANS	1 HOMME 5 FEMMES 6	1 HOMME 4 FEMMES 5	

L'échantillonnage comporte 65 % de femmes et 35 % d'hommes; il peut être considéré comme représentatif du public. Les tranches d'âge dans la trentaine et la quarantaine constituent à elles seules 84 % des inscriptions. Les deux extrêmes apparaissent comme relativement négligeables. La maîtrise s'adresse donc bien à un public adulte pouvant se prévaloir d'une expérience professionnelle certaine. Un regard rapide sur les abandons¹ permet de dresser le constat suivant :

- a) Entreprendre la maîtrise à la cinquantaine équivaut à une probabilité d'abandon quasi absolue.
- b) Dans toutes les tranches d'âge, les femmes ont un taux de décrochage quasi constant.
- c) Quelque soit l'âge, les hommes ont par rapport aux femmes une tendance au décrochage sensiblement supérieure.

8. Précisions d'échantillonnage

A ce stade, se pose la question du choix méthodologique des indicateurs qui pourraient être retenus pour aborder les différents interlocuteurs nécessaires à notre enquête. Il est à préciser que parti avec l'optique d'effectuer une recherche qualitative, force est de constater que l'échantillonnage de dix personnes envisagé comporte un aspect quantitatif certain. En effet, ce dernier chiffre constitue

¹ Il y a lieu de souligner à nouveau que bon nombre de participants étant toujours en formation, des abandons peuvent forcément se produire et modifier nos résultats.

approximativement un cinquième de la population des finissants. Vouloir tenir compte de cet aspect supposerait une sélection parmi de multiples indicateurs qui paraissent tous d'importance. Aussi, envisageons-nous plutôt de constituer un échantillonnage qui soit le plus représentatif de la maîtrise, autant que faire se peut.

La maîtrise possède 54 finissant(e)s. De ceux-ci, pour tenir compte de la barre post formative de deux ans, il convient d'en retrancher huit. Dans les rescapés de ce tri, 24 soit plus ou moins la moitié ont déposé leur rapport de recherche depuis plus de cinq ans et 22 entre deux à cinq ans. Il faudrait donc que notre échantillonnage soit représentatif de cette parité.

Toujours dans un souci de représentativité, l'étude présente permet de saisir qu'il faudrait tenter de recueillir le propos de :

- deux personnes impliquées dans le secteur école primaire.
- également deux du secondaire.
- une du réseau collégial.
- une fonctionnant à l'université.
- trois remplissant des tâches administratives.
- une personne n'ayant pas de rapports directs avec le système scolaire.

A cette liste de conditions, se greffe les éléments mis en avant précédemment c'-à-d. qu'il faudrait tenter d'obtenir les propos de :

- six femmes et quatre hommes.
- moitié de recherche-action et moitié autres types de recherche.

- moitié issu de Rouyn-Noranda, moitié d'une origine plus lointaine.
- deux se situant dans la moyenne d'études de quatre ans et huit se répartissant de façon égale par rapport à cette moyenne.
- moitié de jeunes, moitié de plus âgés...

Une telle liste de critères signifie que l'enquête sur le terrain au lieu d'être guidée par le hasard, s'est effectuée pas à pas, il est vrai, mais de façon volontaire pour tenir compte du maximum de critères possibles et cela en fonction des disponibilités de nos interlocuteurs, de leur bienveillance à se prêter à notre recherche et de la possibilité de pouvoir les contacter.

En sus de tous ces aspects et en soulignant l'impératif restrictif de deux ans post formatif, nos propres disponibilités personnelles ont obligé à éliminer certains candidats potentiels trop éloignés. Ces deux derniers facteurs diminuent à eux seuls le nombre d'interlocuteurs pouvant se prêter à nos interviews à une quarantaine. Vu le tableau ainsi dressé, nous avons entamé largement au hasard nos entretiens tout en nous ajustant au fur et à mesure de la collecte des données.

CHAPITRE 2

L'ENQUÊTE SUR LE TERRAIN

Chapitre 2

L'enquête sur le terrain

Préambule

Dix personnes, inconnues, ont accepté de collaborer à nos entrevues. Notre optique de départ était de nous livrer avec l'aide de deux, trois individus à un pré-test pouvant permettre un ajustement du questionnaire. Ce dernier n'ayant posé aucune difficulté de compréhension et n'ayant été l'objet d'aucun amendement de la part des premiers participants même après l'explicitation des objectifs réels de la recherche, aussi nous sommes-nous arrêté à ce nombre de dix personnes en tout et pour tout. L'investissement temps que représente la retranscription intégrale d'une entrevue étant tel, nous nous sommes octroyés cette facilité. Tout au long de ce travail, nous nous sommes attaché à être d'une fidélité absolue aux propos formulés; ce sont, donc, ceux-ci, avec leurs forces et leurs faiblesses, qui seront présents dans l'analyse. Au stade initial, l'optique était de retourner à chaque participant ses propos écrits pour corrections éventuelles. Cette perspective a été rapidement abandonnée car elle augurait d'un travail par trop considérable.

Sur les dix individus rencontrés, un seul a marqué des réticences à ce que ses propos soient enregistrés; ce pour des raisons pudiques et non pas confidentielles alors que téléphoniquement l'aspect interview avait été clairement mentionné. En aucun cas, le questionnaire n'a paru source d'incompréhension tout au long de la collecte des informations.

Retracer après plus de dix ans parfois, la piste d'un ancien étudiant est loin d'être une sinécure. Nonobstant cette difficulté, toutes les personnes ont accepté de leur plein gré leur participation à l'enquête et l'usage de leur propos à des fins de travaux universitaires. Le choix du lieu de rencontre a toujours été effectué par le participant; dans sept cas, il s'agissait du lieu de travail; deux personnes ont privilégié leur domicile personnel et une, un cadre plus neutre.

Pour mémoire, rappelons qu'un des objectifs importants de la recherche sur le terrain était d'obtenir un échantillonnage représentatif du public de la maîtrise. Concrètement, l'enquête s'est donc déroulée pas à pas en essayant de tenir compte de cet impératif. Ainsi qu'il sera loisible de le constater, tenir compte de tous les indicateurs de façon exacte quantitativement, n'était pas réalisable. Aussi, est-ce bien un aspect qualitatif qui s'est imposé mais, néanmoins, l'angle représentatif possède sa réalité. Avant de l'exposer, stipulons :

- 1) Nous étant engagé vis à vis de chaque participant interviewé à respecter l'aspect confidentiel de ses propos, nous supprimons de ceux-ci toutes références à des lieux ou des personnes.